



# PhD Welcome pack





# Préparer son doctorat



1

## 1/UN DOCTORAT C'EST QUOI ?

En Belgique francophone, le doctorat, ou le « PhD » en anglais, est défini par le décret du 7 novembre 2013 de la Communauté française définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (Décret 'paysage') comme étant les études de troisième cycle sanctionnées par le grade académique de Docteur, délivré par une université et obtenu après soutenance d'une thèse. Le grade de Docteur représente la plus haute qualification d'un domaine d'étude particulier et ce dans tous les pays du monde (1).

L'objectif premier du doctorat est de se former par la recherche au travail de chercheur-e ainsi que d'accroître une expertise dans un domaine et d'acquérir des compétences transversales. Au fur et à mesure de votre parcours, en tant que doctorant-e vous allez acquérir les connaissances et les compétences indispensables à l'exercice du métier de chercheur-e. Vous serez amené-e à analyser, interpréter et discuter vos résultats. Vous discuterez avec d'autres chercheur-e-s plus expérimenté-e-s dans un contexte international ou intersectoriel. Vous vous investirez dans la société en transmettant votre connaissance à des étudiant-e-s et au grand public.

L'épreuve du doctorat consiste en la rédaction d'une dissertation originale et la présentation publique de ce travail mettant en évidence ses qualités, son originalité, ainsi que les capacités de vulgarisation scientifique du doctorant (2). La durée du doctorat dépend en grande partie du financement. En général, il faut 4 années si vous vous y consacrez à temps plein (grâce à une bourse FNRS par exemple) et 6 ans si vous exercez d'autres activités, tel que l'assistantat par exemple. Il peut parfois durer plus longtemps que prévu en fonction d'autres facteurs extérieurs (congé maternité, congé de maladie, etc.).

En image, regardez : « [Entre thèse](#) » « [What is a PhD ?](#) »

D'un point de vue formel, le doctorat peut être décrit en 5 étapes :



Si chaque parcours doctoral est unique, il a été démontré que l'aventure doctorale évolue en **trois phases (3)** :

- **1. La phase de découverte** : la première année constitue bien souvent une phase de découverte et d'appropriation du sujet de recherche, mais également d'acquisition d'une méthode de travail et de gestion des échanges avec le-la promoteur-riche, le comité d'accompagnement et l'entourage professionnel. Ne vous inquiétez donc pas trop si vous n'avez pas d'idée précise, à ce stade, de la direction dans laquelle votre recherche va évoluer ; votre première année de thèse permet justement d'affiner votre projet (4).
- **2. La phase d'autonomie** : C'est la période où vous trouvez vos repères ; vous vous appropriez votre sujet, vous parcourez la littérature et vous gérez les relations avec votre promoteur-riche et votre entourage professionnel. Vous prenez également en charge une série d'autres activités liées au travail du-de la chercheur-e (administratif, gestion d'équipe au laboratoire, colloques, formations en compétences transversales, etc.). C'est le moment où vous en profitez pour entamer la rédaction d'articles scientifiques et/ou de nouvelles collaborations.
- **3. La phase d'aboutissement et de préparation de l'après-thèse** : Vous entrez dans la phase de rédaction de votre manuscrit de thèse ; c'est aussi le moment de préparer l'après doctorat (activer votre réseau, préparer votre post-doctorat si vous souhaitez en réaliser un, vous préparer au marché de l'emploi, etc.).



## Un.e doctorant.e c'est quoi ?

À la fois étudiant.e et chercheur.e, le-la doctorant.e n'a pas toujours une vision très claire de son statut. Un.e doctorant.e est, par la loi, étudiant.e de plein exercice. En tant que doctorant.e, vous aurez donc un statut similaire à celui que vous aviez en faisant votre Master. Par adhésion aux prescriptions européennes, vous serez aussi un.e chercheur.e débutant.e (« First stage researcher »)(5).

Le-la doctorant.e peut avoir une bourse de doctorat ou un contrat d'emploi avec l'université. Il-elle bénéficie toujours de la sécurité sociale en Belgique. Si un.e étudiant.e obtient une bourse de son pays d'origine ou un subside d'une fondation extérieure, il-elle bénéficie du statut que ce subside lui confère. Il-elle est plus rarement assujéti à la sécurité sociale (6).

Cette situation hybride de chercheur.e-étudiant.e ne facilite pas la clarté et la gestion des parcours au sein des universités, d'autant que plusieurs universités, voire même des entreprises, peuvent être acteurs de la formation ou des activités de recherche. C'est la raison pour laquelle le suivi proche du-de la doctorant.e est important ; elle n'est possible que par l'efficacité de la coordination des services de l'université (7).

2

**Comprendre les spécificités d'une recherche doctorale, les exigences, votre statut de travail, les tâches au quotidien, etc. est INDISPENSABLE !**

*Besoin de conseils ou de plus amples informations sur ce qu'est un doctorat ? Voici quelques personnes à qui vous pouvez poser ces questions :*

- Allez à la rencontre des professeur.e-s, doctorant.e-s, et docteur.e-s de votre futur potentiel laboratoire ou centre de recherche ou de votre domaine.
- Vous ne connaissez pas de doctorant.e-s et désirez en rencontrer ? Participez au différents événements des réseaux des doctorants des Universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Renseignez-vous aussi auprès de votre futur faculté/département/institut ainsi qu'auprès des différents services prévus pour accompagner les chercheurs au sein des différentes universités.



### SERVICES PRÉVUS AU SEIN DE VOTRE UNIVERSITÉ :

<b>Université de Namur, Cellule Euraxess</b>	euraxess@unamur.be, <a href="https://www.unamur.be/services/euraxess">https://www.unamur.be/services/euraxess</a>
<b>Université Libre de Bruxelles, Cellule Doctorat</b>	doctorat@ulb.be, <a href="http://www.ulb.be/doctorat">www.ulb.be/doctorat</a>
<b>Université de Mons, Cellule Doctorat</b>	phd@umons.ac.be
<b>Université catholique de Louvain</b>	doctorat-adre@uclouvain.be
<b>Université de Liège</b>	doctorat@uliege.be, <a href="http://www.recherche.uliege/doctorat">www.recherche.uliege/doctorat</a>
<b>USaint-Louis Bruxelles, Cellule Doctorat</b>	doctorat@usaintlouis.be, <a href="https://www2.usaintlouis.be/public/recherche/vademecum_doctorant.pdf">https://www2.usaintlouis.be/public/recherche/vademecum_doctorant.pdf</a>



## 2/LES CONDITIONS D'ADMISSION AU DOCTORAT

### 2.1/Conditions liées au diplôme

Pour pouvoir accéder au doctorat, le-la candidat-e doit démontrer qu'il-elle est détenteur-riche de l'un des diplômes suivants:

- A. un grade académique de master de 120 crédits au moins
- B. un grade académique similaire délivré par un établissement d'enseignement supérieur, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux conditions complémentaires qu'elles fixent
- C. un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux deux premiers points. Les conditions complémentaires d'accès visées au deuxième point sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées

Outre les conditions liées aux diplômes, dans certaines institutions une exigence supplémentaire consiste à s'être distingué-e (entendu au sens large) au cours de ses études. Par exemple, certains bailleurs de fonds tiennent compte, lors de leur sélection, des grades obtenus ainsi que du classement du candidat au sein de sa promotion.

Pour plus d'informations consultez le règlement doctoral de l'université ou contactez le service d'inscription de celle-ci.

3

#### SERVICE D'INSCRIPTION DES UNIVERSITÉS :

**Université de Namur**

<https://www.unamur.be/etudes/inscription/service-inscriptions>

**Université Libre de Bruxelles**

[doctorat@ulb.be](mailto:doctorat@ulb.be), [www.ulb.be/doctorat](http://www.ulb.be/doctorat)

**Université de Mons**

**Service des Inscriptions :** [Service.inscriptions@umons.ac.be](mailto:Service.inscriptions@umons.ac.be)

**Cellule Doctorat :** [phd@umons.ac.be](mailto:phd@umons.ac.be)

**Université catholique de Louvain**

La prise de contact se fait en ligne en fonction du site :

<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/contacts.html> – pour plus d'informations concernant la démarche spécifique pour le doctorat : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/doctorat.html> - contact : [doctorat-adre@uclouvain.be](mailto:doctorat-adre@uclouvain.be)

**Université de Liège**

[doctorat@uliege.be](mailto:doctorat@uliege.be)

**Université Saint-Louis Bruxelles**

[doctorat@usaintlouis.be](mailto:doctorat@usaintlouis.be) et [inscriptions@usaintlouis.be](mailto:inscriptions@usaintlouis.be)

### 2.2/Réglementation visa

Pour accéder et s'installer sur le territoire belge, les ressortissant.e.s des pays hors Espace Économique Européen (EEE) doivent présenter un visa étudiant voir un permis de travail. En raison de délais parfois longs, il convient de s'y prendre relativement tôt pour obtenir ces documents. Comptez minimum deux mois pour la régularisation de votre séjour en Belgique.



Pour plus d'information visitez :

[https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/venir\\_en\\_belgique](https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/venir_en_belgique)

<https://emploi.wallonie.be/home/travailleurs-etrangeurs/permis-de-travail.html>





### 3/FINANCER VOTRE THÈSE

Une fois que vous aurez identifié un-e professeur-e de votre institution qui acceptera d'être votre promoteur-riche et de vous guider tout au long de votre thèse, vous pourrez ensuite réfléchir, en concertation avec lui-elle, et vous informer sur les différents moyens de financement qui vous permettront de mener à bien votre thèse de doctorat. Il existe différents types de financement pour un doctorat :

#### › **Contrat d'assistant**

Si vous souhaitez combiner la recherche doctorale avec des charges d'enseignement (travaux dirigés et travaux pratiques), vous pouvez vous lancer dans une carrière d'assistant (6 ans temps plein, par mandat de 2 ans, renouvelable 2 fois) sous réserve d'être engagé-e pour un poste d'assistant vacant. Pour ce faire, consultez les offres d'emplois sur les sites des universités pressenties et postulez.

#### › **Thèse de doctorat effectuée dans le cadre d'un projet de recherche (sous contrat ou avec une bourse)**

Vous pouvez également être engagé-e par une université, en étant financé-e indirectement par une source extérieure (organisme privé, comme par exemple une entreprise, ou organisme public, comme par exemple, la Région Wallonne,) qui verse de l'argent à l'université dans le cadre d'une convention de recherche. Les sources de financement sont variées et non exhaustives, aussi bien du côté public que privé :

- au niveau de la Région Wallonne : doctorat en entreprise, appels à projets des pôles de compétitivité, programme Win2wal, ...
- au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles : programme ARC (Actions de Recherche Concertées), financements FNRS (Outils PDR-projets de recherche, Télévie, ...),
- au niveau du fédéral : programmes BRAIN, ...
- au niveau européen et international : programme H2020, ...
- fondations, entreprises, mécénat, ...

#### › **Bourse de doctorat via l'obtention d'un mandat**

En externe, vous pouvez postuler entre autres au FNRS, pour un mandat d'aspirant FNRS, FRIA ou FRESH (4 ans de thèse - bourse doctorale de 2 ans, renouvelable une fois). Vous trouverez tous les renseignements utiles (règlements, appels, date de dépôt des dossiers, ...) à l'adresse : <http://www.fnrs.be> .

De manière générale, les soumissions des dossiers d'aspirant FNRS doivent être déposées fin janvier- début février, les dossiers FRIA et FRESH doivent être déposés en septembre pour une sélection en novembre- décembre.

#### INFORMATIONS & CONTACT LIÉS AUX FINANCEMENTS :

**Université de Namur**

<https://unamur.be/recherche/services-adre/financements>

**Université libre de Bruxelles**

octroie également des bourses de doctorat.

pour davantage d'informations: [doctorat@ulb.be](mailto:doctorat@ulb.be).

**Université de Mons, Cellule Doctorat**

[phd@umons.ac.be](mailto:phd@umons.ac.be)

**Université catholique de Louvain**

pour les financements FNRS - [bernadette.dubus@uclouvain.be](mailto:bernadette.dubus@uclouvain.be)

Pour les autres possibilités de financements (lien interne)

<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/administrations/adre/oppo-tunites-financement.html>

**Université de Liège**

[doctorat@uliege.be](mailto:doctorat@uliege.be)

**USaint-Louis Bruxelles**

<https://www.usaintlouis.be/sl/859.html>



## Les différents types de financements\*

Assistant-e	Chercheur-e doctorant-e	Boursier-e doctorant-e
<ul style="list-style-type: none"><li>→ salaire sous contrat (à durée déterminée)</li><li>→ congés payés</li><li>→ allocation de fin d'année</li><li>→ ancienneté pécuniaire scientifique</li><li>→ conciliation tâches d'enseignement et recherche</li><li>→ 6 ans de thèse (2+2+2)</li><li>→ pour les doctorants hors EEE: permis de travail obligatoire avant toute démarche ainsi qu'une demande de visa D.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ salaire sous contrat (à durée déterminée)</li><li>→ congés payés</li><li>→ allocation de fin d'année</li><li>→ ancienneté pécuniaire scientifique (à définir)</li><li>→ insertion dans un projet de recherche plus large et collaboration éventuelle avec une entreprise</li><li>→ pour les doctorants hors EEE: permis de travail obligatoire avant toute démarche ainsi qu'une demande de visa D.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Convention de bourse et non engagement sous contrat. Elle est limitée à 48 mois et est défiscalisée (exonéré d'impôts)</li><li>→ pas de pécule de vacances, ni d'allocation de fin d'année.</li><li>→ aucune ou peu d'ancienneté pécuniaire pendant la durée de la bourse</li><li>→ liberté de se consacrer entièrement à la recherche</li><li>→ pour les doctorants hors EEE: visa étudiant sur base de documents fournis par Service d'Inscription</li></ul>

\*Ce tableau est informatif et n'a aucun caractère contractuel ni légal.





## 4/CONSTRUIRE VOTRE PROJET DE THÈSE

### 4.1/Comment définir son sujet

Le sujet de thèse peut être soit déjà défini par le-la promoteur-riche qui le propose au doctorant soit être défini par le-la futur-e doctorant-e qui le propose alors à un-e professeur-e. Si vous choisissez la première option, vous choisissez alors un sujet parmi les propositions publiées sur le site Euraxess, sur les sites des écoles doctorales, ou sur les sites des laboratoires dans votre spécialité. Vous y déposez votre candidature.

Dans les deux cas, le thème de recherche est intégré aux recherches conduites dans le laboratoire/service du-de la promoteur-riche. L'accord d'un-e promoteur-riche (appartenant au corps enseignant d'une institution) est obligatoire car l'inscription au doctorat exige l'accord d'un encadrant et d'un laboratoire d'accueil.

*Bien qu'il n'y ait pas a priori de bon ou de mauvais sujet de thèse, il est toutefois important que le sujet remplisse au minimum trois conditions :*

- 1. Le sujet doit s'inscrire dans un projet réaliste, c'est à dire qu'il doit pouvoir être traité scientifiquement dans la durée prévue pour le doctorat.
- 2. Le sujet doit apporter des connaissances nouvelles au secteur de recherche dans lequel il s'inscrit. (9)
- 3. Le sujet doit vous passionner et vous inspirer car la recherche est avant tout un travail de créativité et d'innovation.

Si vous avez pour projet de travailler dans le secteur privé après la thèse, il peut être plus judicieux de travailler sur un sujet appliqué, voire même qui est suggéré par une entreprise ou un organisme (10). Travailler sur un sujet qui intéresse le secteur privé ou public de votre prédilection constitue une haute valeur ajoutée à votre thèse et facilitera votre transition vers le marché de l'emploi à la fin de votre thèse.

Si vous décidez de proposer votre propre sujet de thèse, celui-ci doit idéalement se construire progressivement, au long de plusieurs semaines, voire mois avant la première inscription en thèse. Faites un processus de lecture et de réflexion. Discutez avec votre futur-e promoteur-riche ou d'autres personnes ressources qui peuvent apporter un avis supplémentaire sur la faisabilité et la pertinence de l'approche proposée.

#### › Le doctorat dans une entreprise ou un organisme public

Les Régions Wallonne et de Bruxelles-Capital proposent des programmes de «Doctorat en entreprise». Ceux-ci permettent aux petites, moyennes et grandes entreprises situées dans ces deux régions d'engager un-e chercheur-e pendant une période de quatre ans pour mener une recherche doctorale en collaboration avec une unité de recherche universitaire. Étant donné que le-la doctorant-e reste encadré-e par une université, seule habilitée à délivrer le titre de docteur en fin de thèse, un accord de partenariat doit être signé entre l'entreprise qui désire entrer dans ce programme et l'université garante du volet académique. Le-la doctorant-e, l'entreprise, et le-la promoteur-riche déterminent ensemble le sujet de recherche. Le programme de recherche est mené à la fois dans l'entreprise et dans l'université (11). Pour connaître les conditions du programme de doctorat en entreprise, consultez le site de la Région Wallonne. Un programme de doctorat en entreprise existe également en Région Bruxelloise, consultez le site d'Innoviris pour plus d'information.

Bien que le sujet de recherche doive être appliqué et valorisable par l'entreprise, ceci ne veut pas dire qu'il s'arrête aux sciences « dures » ! Toutes les disciplines scientifiques sont potentiellement concernées. Le doctorat en entreprise présente plusieurs avantages : une première expérience dans le secteur privé, le développement d'une expérience industrielle valorisable par la suite, l'acquisition de nouvelles connaissances, de méthodes et d'un réseau de contacts externes à l'université (12).

Comment trouver une entreprise ou organisme public intéressé par ce type de collaboration ? Contactez l'administration de la recherche de l'université pressentie ou allez directement à la rencontre des entreprises lors d'un salon de l'emploi pour jeunes chercheur-e-s.

« C'est en cherchant qu'on apprend à chercher, mais on cherchera d'autant mieux que l'on est intéressé et curieux de la question traitée. » (8)





## 4.2/La thèse en cotutelle

Au-delà de l'encadrement classique de la thèse, les règlements doctoraux des universités belges prévoient également la possibilité de réaliser une thèse en cotutelle. L'objectif de cette démarche est de développer une coopération académique et scientifique en favorisant la mobilité des doctorant-e-s. Si vous réalisez votre thèse en cotutelle, vous aurez deux promoteur-ric-e-s, et au terme de votre parcours, vous vous verrez décerner le grade académique de docteur par les deux universités (l'université d'origine et l'université partenaire - belge ou étrangère). Dans la pratique, les travaux menant à la thèse en cotutelle sont effectués au sein de deux universités et donnent lieu à une soutenance unique. Afin de formaliser ce partenariat, une convention doit être signée par les autorités compétentes des deux universités avant l'épreuve de confirmation du doctorant. La convention de cotutelle précise la répartition du temps de recherche et la formation doctorale dans chacune des universités.

**Pensez à internationaliser votre doctorat avec une cotutelle !**

7

*La cotutelle présente plusieurs avantages :*

- l'obtention d'un double diplôme de docteur,
- l'apport et le suivi par deux promoteur.ric-e-s et deux équipes de recherche – un encadrement ainsi plus riche et qui permet en outre de ne pas dépendre d'une seule personne/équipe en cas de conflit,
- une insertion dans un réseau scientifique plus vaste.

*Cependant elle présente aussi plusieurs points à prendre en compte :*

- Il est impératif que les responsabilités entre les différentes parties soient clairement établies avant de commencer la thèse.
- Assurez-vous au préalable qu'il n'y ait pas de trop grandes divergences théoriques et méthodologiques entre les personnes impliquées dans la direction de thèse (13).
- Prévoyez également un ou plusieurs séjours longs à l'université partenaire de la cotutelle.
- Prenez compte du fait que les démarches administratives seront aussi plus lourdes et plus longues (car « dédoublées »).

Dans tous les cas, il vous revient, en tant que doctorant-e, de veiller à rencontrer régulièrement les deux promoteur-ric-e-s, de leur proposer un plan de travail et de leur diffuser régulièrement l'état d'avancement de vos recherches.

Les conditions exactes d'une cotutelle diffèrent d'une université à une autre, veillez donc à vous informer des règlements de chaque université convoitée.

*Remarque : la cotutelle ne doit pas être confondue avec la codirection de thèse. Dans ce dernier cas, le-la doctorant-e effectue ses travaux de recherche sous la direction d'un-e promoteur-ric-e et d'un-e co-promoteur-ric-e (un-e promoteur-ric-e responsable, membre de l'université où le-la doctorant-e est régulièrement inscrit et un-e deuxième co-promoteur-ric-e qui peut faire également partie de cette université ou d'une autre). La codirection ne débouche pas sur l'obtention du grade académique de docteur dans les deux universités, même lorsque le-la co-promoteur-ric-e fait partie d'une autre université.*

### INFORMATIONS & CONTACT CONCERNANT LA COTUTELLE :

**Université libre de Bruxelles**

[www.ulb.be/doctordat](http://www.ulb.be/doctordat)

**Université de Mons, Cellule Doctorat**

[phd@umons.ac.be](mailto:phd@umons.ac.be)

**Université catholique de Louvain, Règlement doctoral**

<https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc/reglement-doctoral.html>

Lien vers la page cotutelles (lien interne)

<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/administrations/adre/valodoc/cotutelle-copromotion-avec-codiplomation.html>

**Université de Namur**

<https://www.unamur.be/etudes/doctorants/reglement>

**Université de Liège**

[doctorat@uliege.be](mailto:doctorat@uliege.be)

**Université Saint-Louis Bruxelles, Cellule Doctorat**

**Règlements doctoraux :** <https://www.usaintlouis.be/si/2884.html> et  
**Cotutelle de thèse :** <https://www.usaintlouis.be/si/2882.html>



### LE LABEL EUROPÉEN : UNE OPPORTUNITÉ ADDITIONNELLE À SAISIR !

Le «label» est attribué en-sus du diplôme de doctorat. Tout doctorant peut en faire la demande (après sa soutenance), s'il remplit 4 conditions (voir le détail article 27 du règlement du doctorat):

1. L'approbation du dépôt de la thèse a été accordée au vu de rapports rédigés par au moins deux professeurs appartenant à deux établissements d'enseignement supérieur de deux autres états membres de l'Union européenne
2. Un membre du jury doit appartenir à un établissement d'enseignement supérieur relevant d'un autre état membre de l'Union européenne
3. Une partie de la soutenance orale doit être effectuée dans une langue officielle de l'Union européenne autre que le français
4. Le doctorat doit avoir été en partie préparé lors d'un séjour d'au moins un trimestre dans un autre pays de l'Union européenne.

## 4.3/La langue de travail et de rédaction

Vous pouvez effectuer vos recherches en français, en anglais ou dans toute autre langue, selon ce qui a été convenu avec le-les promoteur-ric-e-s de votre projet doctoral. En ce qui concerne la rédaction et la soutenance, la thèse doit également être rédigée et présentée en français, en anglais, ou dans une autre langue acceptée par le jury de thèse.

## 5/QUEL ENCADREMENT ?

En tant que doctorant-e, vous ne travaillerez pas seul-e. Vous serez encadré-e par un ou plusieurs promoteur.ric-e-s de thèse ainsi qu'un comité d'accompagnement (appelé aussi comité de thèse) qui seront là pour vous guider dans votre recherche ainsi que dans la rédaction de votre thèse. Par ailleurs, dans la plupart des cas, les doctorant-e-s sont rattaché-e-s au laboratoire ou à l'équipe de recherche dans lequel le-la promoteur-ric-e exerce une activité de recherche.

## 5.1/Le-la promoteur-ric-e

Dès le début de votre thèse, vous devrez établir un accord avec votre promoteur-ric-e concernant votre plan individuel de formation doctorale ainsi qu'un plan de travail pour votre thèse.

Vous pouvez également choisir d'être encadré-e par un-e promoteur-ric-e rattaché-e à une même université. C'est notamment le cas par exemple pour un sujet de recherche interdisciplinaire. Si vous choisissez d'être encadré-e par un-e co-promoteur-ric-e il est important, si possible, de rencontrer régulièrement les deux encadrants ensemble. Dans les cas où les réunions en présence des deux personnes ne sont pas possibles, il est alors important de communiquer aux deux encadrants les comptes rendus des réunions ainsi que les décisions qui y ont été prises (14).

### 5.1.1/Le rôle du.de la promoteur-ric-e

*Le-la promoteur-ric-e a non seulement pour fonction de superviser votre projet de recherche tout au long du doctorat, mais aussi de vous apporter un encadrement scientifique et personnel dans votre évolution de jeune chercheur-e. Il-elle joue donc plusieurs rôles :*

- Il-elle vous **oriente sur le fond de votre thèse** et vous accompagne en particulier pour : définir votre problématique, constituer votre bibliographie, délimiter le cadre de votre terrain de recherche, débattre des orientations nouvelles que votre thèse pourrait prendre au vu des résultats obtenus. Il-elle a également pour mission de vous informer des appréciations positives ou des objections et des critiques que votre travail pourrait susciter, notamment lors de la soutenance.
- Il-elle vous **forme au métier de chercheur-e**, entre autres en vous informant des règles de fonctionnement du laboratoire et des règles de déontologie du monde scientifique.
- Il-elle vous **guide également dans les démarches de la communication** de votre recherche (publications, rédaction d'articles, présentation à des colloques, collaboration, etc.).
- Il-elle **favorise votre intégration** dans le laboratoire qui vous accueille.
- Il-elle vous **appuie dans votre carrière scientifique** à long terme, entre autres en vous partageant son réseau scientifique et industriel et en vous aidant à préciser votre projet professionnel.



Le promoteur-riche a donc une influence décisive sur le contenu, la durée, le fonctionnement de la thèse, la transmission de conseils, l'incitation à la formation dans d'autres domaines (enseignement, communication scientifique, langues, formations professionnalisantes, etc.) ainsi que sur votre future carrière. Le choix du promoteur-riche est donc lui aussi décisif.

### 5.1.2/Comment choisir votre promoteur-riche ?

Prévoyez de prendre contact suffisamment tôt avec le/les promoteur-riche-s susceptible-s de vous encadrer. En plus de la prise de contact formelle, les colloques ou les conférences sont des opportunités à saisir pour approcher un-e professeur-e que vous presentez comme promoteur-riche. Si l'opportunité se présente, pensez à assister à une soutenance de thèse sous sa direction (15). Par ailleurs, avant de faire votre choix, essayez de prendre contact avec les doctorant-e-s qui sont ou ont été sous sa direction pour discuter du style d'encadrement de celui-celle-ci.

*Avant de choisir votre promoteur-riche ou d'accepter une offre de thèse d'un laboratoire, prenez également le temps de récolter des informations sur le-la promoteur-riche pressenti-e et de réfléchir aux points suivants :*

- l'étendue de ses connaissances dans votre domaine de recherche et plus précisément sur votre sujet.
- l'approche que vous aimeriez adopter pour votre projet de recherche et si ce promoteur-riche jouit de l'expertise adéquate à la méthodologie nécessaire pour ce projet
- son intérêt concernant votre sujet car choisir un sujet qui intéresse son-sa promoteur-riche offre de multiples avantages en terme d'encadrement.
- sa disponibilité : certain-e-s promoteur-riche-s sont plus disponibles que d'autres en fonction de leurs responsabilités scientifiques, académiques, administratives et politiques au sein de l'Université.
- son réseau scientifique ainsi que son réseau dans les secteurs privé et public.
- les ressources matérielles et financières du laboratoire nécessaires pour ce projet de recherche (16).

Bien qu'il soit peu probable de trouver un-e promoteur-riche qui vous convient exactement sur tous ces points, il est important de vous accorder sur une majorité de ceux-ci (17). Par ailleurs, il est également crucial que vous vous sentiez à l'aise de discuter de ces points (et de tout autre point) avec lui-elle. En effet, la confiance, la communication et le respect mutuel sont essentiels dans une bonne relation doctorant-e-promoteur-riche.

Vous pouvez déjà analyser cela via des échanges de mails et appels téléphoniques, particulièrement si le-la promoteur-riche pressenti-e est à l'étranger et qu'une rencontre au préalable n'est pas possible (18). Si cela est le cas il est plus qu'essentiel de le-la rencontrer au moins une ou deux fois par Skype.

**i** Vous désirez faire votre doctorat dans une université autre que celle où vous avez effectué votre Master mais vous ne connaissez personne dans cette université pressentie ? Demandez à une de vos professeurs.es de votre ancienne université de vous introduire dans son réseau ou prenez contact avec une chercheur.e que vous identifieriez en consultant le site de l'université ou les publications des chercheurs de l'université déposées dans le répertoire institutionnel. Envoyez votre demande d'accueil à la personne identifiée, avec toutes les informations utiles pour lui permettre d'apprendre à vous connaître : votre parcours académique, votre motivation, votre projet. (19)





### 5.1.3/Comment préparer votre entretien avec votre promoteur ?

Après vous être renseigné-e sur votre potentiel futur-e promoteur-riche, vient le moment de préparer votre entretien avec celui-ci-elle-ci. Afin de vous préparer au mieux, nous vous proposons quelques points de discussion supplémentaires à ceux déjà cités ci-dessus:

- la durée et le financement du doctorat,
- le degré d'autonomie et de flexibilité attendu par le-la promoteur-riche pour ses doctorant-e-s,
- l'étendue de sa supervision (fréquence des réunions et des feedback, niveau d'édition dans la rédaction des travaux de recherche, encadrement dans le laboratoire),
- ses attentes concernant votre futur calendrier des tâches à réaliser (terrain, laboratoire, assistantat, rédaction de thèse, etc.),
- vos motivations concernant la thèse, vos aspirations pendant et après la thèse et vos lacunes/difficultés anticipées,
- le plan de formation doctorale et les formations aux compétences transversales disponibles au sein de l'université,
- son ouverture concernant tout enjeu qui vous est cher (gestion de la vie familiale, conditions médicales, différence de culture, responsabilités professionnelles externes, etc.),
- toute question que vous pourriez vous poser concernant l'organisation de l'université, de la faculté et du laboratoire,
- si vous le désirez, les possibilités et les modalités de cotutelle ou d'une co-promotion.

10

**« Définir ensemble comment fonctionner et communiquer, c'est prendre un bon départ » (20)**

Vous pouvez également discuter de vos attentes avec lui-elle afin de vous assurer de votre compatibilité avec le profil qu'il-elle recherche (expertise, méthodologie, capacités techniques, capacités rédactionnelles, etc.). Cette compatibilité doit bien évidemment aller dans les deux sens. Si vous réalisez que vous avez des lacunes, demandez un plan de lecture de la bibliographie pertinente, prévoyez des formations pour vous préparer avant le début de la thèse.

Attention, la communication et la compréhension des attentes de chacun ne doivent pas s'arrêter à la première rencontre avec le-la promoteur-riche mais une bonne entente et une communication constructive doit être entretenue tout au long du doctorat. Pour plus d'information concernant la relation promoteur-riche-doctorant-e, consultez la fiche « Gérer son parcours doctoral »



POUR PLUS D'IDÉES DE POINTS DE DISCUSSION POUR VOTRE ENTRETIEN, CONSULTEZ :

« [Check-list du promoteur de thèse](#) », Poumay, Favart et Pirard (ULg)

« [Role perception rating scale](#) », Ingrid Moses (1985 -Supervising Postgraduate)

### 5.2/Le comité d'accompagnement

Consultez le règlement doctoral de l'université où vous désirez vous inscrire pour vous informer sur les conditions précises concernant les membres du comité d'accompagnement (nombre de membres, profil, etc.). Le comité s'engage à vous fournir une aide régulière pendant toute la durée de votre doctorat dans un dialogue constant.

**Le comité d'accompagnement joue plusieurs rôles :**

- Il évalue régulièrement l'avancement des travaux de recherche tout au long de votre doctorat. A la fin de chaque réunion du comité, vous serez informé du résultat de votre évaluation. Si cette évaluation est négative (moyennant un avis motivé et uniquement en cas de lacune grave), le comité peut recommander aux autorités compétentes de refuser votre réinscription au doctorat l'année académique suivante. C'est la raison pour laquelle, dans les universités de la FWB, le comité d'accompagnement se réunit au moins une fois par an.
- Il vous guide, vous conseille en harmonie avec votre/vos promoteur-riche-s en ce qui concerne l'orientation de votre recherche.
- Il élargit le réseau de vos contacts scientifiques.
- Il vous conseille dans l'élaboration de votre programme de formation doctorale.



Vos rencontres avec votre comité ne doivent donc pas être vécues comme un contrôle mais bien comme une occasion de présenter l'état d'avancement de votre travail et de discuter d'éventuelles aides dont vous auriez besoin. Vu le rôle important que le comité peut jouer dans votre encadrement, il est judicieux de bien choisir les membres du comité d'accompagnement afin qu'ils apportent une plus-value à votre thèse (disponibilité, expertise, network, etc.)

## RÉFÉRENCES

- (1) AVRE, *Le doctorat un marathon en 10 étapes*, UMONS, Mons, 2011.
- (2) *Ibid.*
- (3) BATY-SOREL François et DELOFFR- Vye Frédérique 3-Sorel, *Projet professionnel et doctorat, un duo gagnant*, Paris, Editions Eyrolles, 2009)
- (4) Service d'orientation et carrière de l'Université de Lausanne (UNIL), [Les bonnes questions à se poser avant de s'engager dans une thèse](#).
- (5) Administration Recherche et Développement de l'ULiège, "10 questions pour oser le doctorat", Liège, 2019.
- (6) *Ibid.*
- (7) *Ibid.*
- (8) « [Comment choisir son sujet de thèse](#) » consulté sur le site de l'Université Côte d'Azur.
- (9) STASSEN Lieze, LEVECQUE Katia, ANSEEL Frederik, "PhDs in transition: what is the value of a PhD outside academia", *ECOOM UGhent*, Ghent, 2013.
- (10) DU BRULLE Christian, "[Le doctorat en entreprise fait son apparition en Wallonie](#)", *Dailyscience*, 15 juin 2018.
- (11) *Ibid.*
- (12) Bureau de l'égalité des universités de Suisse latine (Eds.), *Bien démarrer sa thèse. Guide pour doctorant-e-s*, Lausanne, BuLa, 2013.
- (13) Conseil du doctorat de l'Université de Liège, « Pars en thèse : le guide du doctorat à l'Université de Liège, Liège, version septembre 2016.
- (14) Bureau de l'égalité des universités de Suisse latine (Eds.), *Bien démarrer sa thèse. Guide pour doctorant-e-s*, Lausanne, BuLa, 2013.
- (15) JAMES Richard et BALDWIN Gabriel, [Eleven practices of effective postgraduate supervisors](#), University of Melbourne, Parkville, 1999.
- (16) *Ibid.*
- (17) *Ibid.*
- (18) Administration Recherche et Développement de l'ULiège, "10 questions pour oser le doctorat", Liège, 2019.

**Attention : Le présent document n'a qu'une valeur informative et non contractuelle ou légale.**

## INFORMATIONS & CONTACT

**Université de Namur, Cellule Euraxess**

euraxess@unamur.be,  
<https://www.unamur.be/services/euraxess>

**Université libre de Bruxelles, Cellule Doctorat**

doctorat@ulb.be, [www.ulb.be/doctorat](http://www.ulb.be/doctorat)

**Université de Mons, Cellule Doctorat**

phd@umons.ac.be

**Université catholique de Louvain, Cellule Doctorat**

doctorat-adre@uclouvain.be

**Université de Liège, Cellule Doctorat**

doctorat@uliege.be, [www.recherche.uliege/doctorat](http://www.recherche.uliege/doctorat)

**USaint-Louis Bruxelles, Cellule Doctorat**

doctorat@usaintlouis.be et <https://www.usaintlouis.be/sl/2877.html>



Le projet PhD@Work financé par la Région wallonne, a pour objectif de renforcer et valoriser les compétences transversales des chercheurs. Il s'agit d'un projet intégré et interuniversitaire qui se décline à travers plusieurs sous-objectifs : poursuivre l'effort déjà mené pour renforcer les compétences transversales des doctorants et docteurs, et ce en meilleure adéquation avec les besoins du monde socio-économique ; valoriser ces compétences auprès des recruteurs pour améliorer l'employabilité des docteurs et soutenir l'innovation ; développer des supports, des outils et un accompagnement en vue de l'insertion professionnelle ; et organiser une communication et des événements s'adressant tant aux doctorants et docteurs qu'aux académiques et entreprises. Le leader du projet est l'ASBL Objectif Recherche et les universités partenaires sont l'UMONS, l'UCLouvain, l'Université Saint-Louis Bruxelles, l'ULB, l'UNamur et l'ULiège.

Le PhD Welcome Pack a été rédigé par l'UNamur en collaboration avec les partenaires du projet PhDs@Work.